

Préparation Roquelaure et Castin

Un village Antique

Le village de Roquelaure se situe dans une zone de coteaux entre les vallées du Gers et du Talouch. Il fut bâti sur un monticule rocheux à l'abri d'un plateau calcaire.

Le plateau de La Cieutat ou Sioutat devint un oppidum dès l'âge du fer. Il continuera à être occupé par les gallo romains, comme l'attestent les vestiges de thermes romains

découverts en 1785 et détruits en 1790, les pierres servant à la construction des écuries et de la grange de la ferme du château du Rieutort. Cette la ferme se nomme aujourd'hui « La Bordeneuve »

L'oppidum se trouvait placé dans le réseau des voies reliant les provinces romaines de la gaule, de la péninsule ibérique et de l'Italie comme le démontrent les fragments d'amphores utilisés pour le transport du vin, situant l'oppidum comme un centre commercial important. L'abandon du site semble se situer lors du développement de la cité d'Augusta Auscorum, Auch.

Après l'époque romaine, la région subira les invasions, Wisigoths, Francs puis Vascons

Les seigneurs de Roquelaure

La formation du duché de Gascogne en 864 verra l'installation de la Maison des Roquelaure. Alliés aux Armagnacs ils feront construire un village fortifié sur le site actuel courant XIIème siècle. Il recevra sa chartre des coutumes en 1244, énonçant les privilèges alloués aux bourgeois et précisant ses conditions d'administration.

Antoine de Roquelaure (1544-1625) en sera le plus illustre. A partir du XVIème les Roquelaure construisirent et entretenirent une chapelle dans l'église gothique de St Loup. Plusieurs seigneurs dont Antoine seront enterrés dans la crypte de l'église.

Le château de Duran subira le siège de Montgomery, lieutenant de Jeanne d'Albret, qui brûlera l'église. Rattaché à la maison d'Armagnac, Duran passera aux mains de la famille Roquelaure avec Antoine, ami d'Henri IV et protégé de Jeanne d'Albret. Il était présent dans le carrosse lors de l'assassinat du roi Henri IV par Ravaillac en 1610.

Antoine fit construire le château de Rieutort. Il existait un passage souterrain entre ce château et celui d'Arcamont, dont l'entrée se situait dans la bâtisse des écuries. Cet accès était destiné aux dames afin qu'elles puissent voir leur mari au pavillon de chasse.

Un autre passage souterrain rejoignait l'église de Castillon-Massas, mais son état a nécessité sa fermeture.

Antoine fera aussi construire le château de Roquelaure, une forteresse importante au vu de ses impressionnants vestiges.

Visibles depuis la route allant vers Peyrusse-Massas ils montrent une tour de l'ancien château du XIIIème aménagée en clocher, quelques tours d'angles fortement talutées (donner du talus, de la



penne, une inclinaison à la surface verticale d'un mur, un plan incliné déterminant le profil du rempart d'un ouvrage fortifié), et un puissant mur de clôture arc bouté par de solides contreforts, Il s'agit d'une architecture caractéristique des enceintes bastionnées, fortification unique dans le Gers. En effet les enceintes circulaires du moyen-âge s'avéraient vulnérables aux tirs de canons. La forteresse bastionnée était un ouvrage relativement bas avec des murs à revêtements inclinés, enserrant des bastions avancés, d'où il était possible de bombarder l'assaillant. Cette architecture rendit difficile le positionnement des canons destinés à fracturer la muraille. En effet il était difficile de tirer perpendiculairement et les boulets étaient déviés à l'impact perdant leur énergie cinétique et destructive. Les remparts moins hauts diminuaient les prises d'impacts et les murs étaient plus épais.

À la fin du XVIème le roi François 1^{er} fera construire un fort, dont les vestiges sont encore visibles, sur la pente nord de la colline surveillant le chemin vers Peyrusse

Le fils Gaston Jean Baptiste sera le père du dernier duc de Roquelaure, Antoine Gaston Jean-Baptiste. Celui-ci aura une fille qui épousera le duc de Rohan, et vendra ses terres de Roquelaure et Duran en 1752 à Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau.

Ce dernier revendra Duran en 1765 à un bourgeois d'Auch qui en deviendra le seigneur et y fit construire un château. Son fils sera procureur du roi, député du tiers état aux états généraux. Puis le petit-fils Pierre lui succédera et sera nommé maire d'Auch par l'empereur.

En 1952 la commune d'Arcamont sera annexée et Roquelaure lui apportera un troisième château : une tour du XIIIème ou XIVème.

Dans l'enceinte du château, sur la place du village, une église de style gothique est dédiée à Saint Loup.

Le site de La Sioutat

Situation et campagnes de recherches

Depuis la fin du 18^{ème}, La Sioutat fut connu pour ses vestiges de constructions antiques mentionnées dans la commune par Jean François de Montégut en 1882. Il s'agissait des restes d'une antique construction comprenant une série de pièces en enfilade ainsi que d'éléments témoignant d'une installation thermale avec hypocauste (système de chauffage par le sol utilisé à l'époque romaine), cuves, conduites en plomb...

Le site occupe un promontoire rocheux à 100 mètres à l'est du bourg. La partie centrale correspond à une élévation elliptique qui descend en pente douce vers l'est et l'ouest mais de manière plus abrupte cotés sud et nord. Placé à 239 mètres d'altitude, il offre un point de vue admirable sur près de dix kilomètres à la ronde.

Il fut réduit à 5 ha, la surface d'origine de 7 ha ayant été rongée par une carrière. Cette dernière, dans les années 1950, occasionnera la mise à jour d'un puits creusé dans le rocher à l'extrémité sud-est du promontoire. Celui-ci fut partiellement exploré par le propriétaire des parcelles qui exhumera des amphores d'Italie décollées (le décollage par sabrage de l'amphore, attesté par la découverte de cols bouchés avec impact de coups, évoque un rite de décapitation symbolique du récipient.)

Les campagnes de fouilles successives feront apparaître les vestiges d'une agglomération s'étalant sur quatre phases d'occupations couvrant les périodes protohistorique (partie de l'histoire antérieure aux premiers documents écrits soit le Vème millénaire av JC, et antique (période allant de l'écriture vers – 3300 jusqu'à la chute de l'empire romain d'occident en 476).

Une première campagne de fouilles vers 1960 révéla la présence d'un bâtiment antique de la période d'Auguste (empereur romain de - 27 à 14 après JC) mais aussi quelques éléments protohistoriques. Ces vestiges de la fin du néolithiques (civilisation de Hallstatt et de la Tène) ont été retrouvés sur les lieux dits Le Houchet et la Sioutat.

Mais les recherches ne débutèrent réellement qu'en 1962 à l'initiative de Marcel Cantet et André Péré. Ils consacrèrent plusieurs campagnes à dégager une partie d'un bâtiment à flanc de coteau. Celui-ci proposera une série de quatre pièces en enfilade ainsi que des fragments d'enduits peints à décor figuratif d'un intérêt exceptionnel.

Les ruines d'une vaste villa gallo-romaine trouvées en 1962, révélèrent de riches fresques. La partie centrale de la villa sera mise au jour lors de fouilles entreprises en 2007.

Les investigations cessèrent en 1969-1970 après une dernière campagne préalable à la remise en culture du plateau

Un programme de fouille plus vaste débuta en 1991, portant sur l'âge du fer et les premiers temps de la romanisation en aquitaine du sud Garonne.

Chronologie de l'occupation

La partie la plus ancienne du site n'a été étudiée que partiellement. Cette occupation se matérialise par des trous de poteaux associés à des sols de terre battue légèrement rubéfiés (processus de coloration en rouge du sol par des oxydes de fer), appartenant à des bâtiments partiellement dégagés remontant au premier âge du fer de -800 à -450 (période de Hallstatt).

Ce furent les premiers vestiges d'une occupation à l'âge du fer retrouvés entre Garonne et Pyrénées.

La période suivante fut constituée d'une mise en place d'un urbanisme organisé, avec des voies et un système de terrasses. Le réseau de voies de circulation, reliait des bâtiments rectangulaires implantés en terrasse, montrant une véritable volonté urbanistique. Des recharges matérialisées sur les sols, quelquefois par des radiers de tessons d'amphores jointifs, s'étagent entre la fin du 2^{ème} siècle avant JC et le 1^{er} siècle après, attestant d'une utilisation prolongée de ces structures. Les radiers constituaient le plancher d'un ouvrage, ils avaient pour vocation d'isoler le bâtiment et son intérieur de l'humidité du sol.

Ensuite l'habitat s'est maintenu alors que les terrasses ne seront plus entretenues

Cette période menant jusqu'aux années 30 de notre ère nous informe que les structures construites s'effectuaient dans la pente et utilisaient la technique de la sablière qui faisait son apparition, ainsi que la présence de fours domestiques. La sablière basse était une poutre longitudinale mise sur le sol et qui servait d'assise aux murs. Ces poutres pouvaient être taillées dans un tronc refendu pour une largeur de 15 à 20 cm et une épaisseur de 5 à 10 cm, permettant d'augmenter la surface portante des fondations

Un bâtiment identifié combine un édifice reposant sur une fondation de pierres sèches, enrichie d'un mortier maigre (à fort pourcentage de sable le rendant plus perméable et moins résistant) et une élévation probablement en terre et bois. La construction en pans de bois contribua à la bonne tenue du bâtiment, le pan reposant sur des basses sablières.

Il témoigne de la première construction en dur dans la région, et sa proximité de la capitale des Ausques fait penser qu'il a pu précéder celle-ci.

La présence de peintures murales s'avère unique, au-delà de la gaule narbonnaise, avec un Dionysos pantocrator (dieu de la vigne et du vin représenté dans l'attitude et avec les attributs de sa souveraineté), une matrone assise ou aussi des décors en trompe l'œil, conservés au musée des jacobins d'Auch.

Il s'agit de la construction la plus ancienne de ce type actuellement reconnue au sud de la Garonne.

Dans la quatrième phase d'occupation, un bâtiment de grande dimension fut édifié sur le versant sud du coteau. La construction de forme plan carré, mesure environ 38 mètres de côté et comporte une série de pièces réparties en quatre ailes donnant sur une cour centrale

Ses vastes dimensions et le luxe raffiné attesté par la vaisselle et les bijoux retrouvés dénotent une appartenance à un propriétaire de l'élite aristocratique

L'abandon du site sembla coïncider avec le développement de la cité d'Auch.

Le bâtiment fouillé en partie se révèle de grande dimension avec près de 1600 m². Il fut construit sur un plan carré ouvrant sur une cour intérieure, traditionnel de la « domus ».

Le site de La Sioutat fit découvrir une agglomération qui a évolué sans rupture du VII^{ème} siècle avant JC jusqu'au début du 1^{er} siècle de notre ère. Il s'agit d'un cas exceptionnel dans le sud-ouest de la France.

Ceci donne une possibilité importante d'étudier la culture matérielle de construction et aussi les relations culturelles et économique pour cette partie de l'aquitaine des premiers siècles.

Les données recueillies ont une valeur exemplaire pour comprendre le phénomène d'urbanisation, l'évolution de l'habitat et son organisation dans la région avec l'étude des techniques architecturales et la connaissance de la culture matérielle et son évolution.

Les recherches menées ces dernières années ont apportées un potentiel archéologique remarquable, une pièce maîtresse dans l'étude de l'âge du fer dans la région.

.

Le village de Castin

L'ancien village fortifié se trouvait à 500 mètres au nord, lieu-dit village, et possédait 25 maisons en 1645. Aujourd'hui il serait à l'emplacement d'un ancien château dans la partie du village appelée « castelbieilh », château vieux en occitan, son église d'origine du 12^{ème} fut restaurée à plusieurs reprises.

Le viaduc de 12 arches, d'une longueur de 16 mètres, permit une circulation pour la ligne de chemin de fer d'Auch à Bazas construite vers 1900.

Balade à Roquelaure du 12.11.23

Les arbres changent de couleur affichant l'automne tardif, et le jaune éclatant des peupliers s'affirme dans cette chaude expression de couleurs mêlant les verts aux différents tons de l'ocre au brun clair ou sombre.

Après la bienvenue toujours agrémentée d'un humour sympathique du chauffeur, le bus prend la route.

Devant nous l'horizon est constitué d'un ciel grisâtre aux nuances accentuées par le moutonnement des nuages sombres. Sur le bord de la route de longs fuseaux blanchâtres, troncs tristes avec le feuillage s'étiolant progressivement, constituent de hauts poteaux frêles et droits implorant le ciel pour une poursuite de vie, tandis que le cyclique des saisons amorce une mise en veille.

Les terres labourées, particulièrement arrosées ces derniers jours étalent leur chaude teinte brune avec de petits reflets provoqués par la faible luminosité.



Avec l'extrême lenteur de l'égrenage du temps, l'horizon s'éclaircit et quelques rares vols d'oiseaux tranchent sur le blanchissement à l'extrémité de la vue, simplement troublé par des lamelles bleutées prémices d'une bonne journée.

Près de l'alignement des poubelles de Roquelaure la préparation du démarrage s'effectue sous un vent frais

qui, à un rythme irrégulier, propulse des bouffées glaçantes.

Nous dominons cet espace de convergence de coteaux qui s'harmonisent comme les dos d'un troupeau de moutons jusqu'à l'horizon, cet infini à perte de vue.

Il faut monter par la route asphaltée vers le petit village de Roquelaure, puis le traverser en passant devant des maisons fermées. Heureusement les aboiements d'un chien, contrarié par l'évènement du passage de plus de cinquante personnes, nous rappelle une vie qui semble bien endormie. En suivant l'allée bordée de maroniers nous atteignons le sommet de la butte. Sur la gauche des figuiers se dégarnissent de leurs larges feuilles à demi brunes qui viennent joncher le sol, formant une couverture amortissante pour nos pas. La descente courte et brutale induit instantanément le raidissement des freins naturels de l'hominidé, entre des bords inondés de verdure d'où émergent de grandes feuilles de pissenlits.





C'est une progression dans un tableau filmé se dévoilant à chaque pas et offrant ces champs où la terre préparée affirme sa couleur ocrée parsemée de pierres blanches. A perte de vue ce sont les vallonnements présentant leurs petites ascensions, puis le sombre du dénivelé descendant derrière. Tout au fond du talweg une barrière de jaune fluorescent atteste une plantation de jeunes peupliers le long du ruisseau.

Sur le sommet de la crête le vent fouette les visages, ronronnant interminablement dans les oreilles, bruit de fond tenace et insidieux. Sur le coté de frêles chênes tentent de grapiller les lueurs solaires pour continuer cette vitale photosynthèse qui nous assure la vie.

La descente nous rapproche du lit d'écoulement des eaux et les végétations du bord du chemin protègent du souffle et produisent quelques instants de silence.

Sur la gauche le ruisseau dévale avec une couleur boueuse, qui s'éclaircit en moussant lorsque des cascades permettent de franchir une rupture de niveau, petite ou importante. Nous entrons dans un camping qui est fermé pour l'hiver et en profite pour parfaire ses aménagements nécessaires à la prochaine saison. Les platanes perdent leur feuillage et les grandes feuilles palmées aux cinq pointes couvrent le sol, le colorant d'un mélange de jaune et de brun.



Les bungalows clos, paraissent d'une tristesse mélancolique dans cet environnement construit pour la vie en plein air, l'échange et la fête propices au renouvellement psychologique.

Le cheminement sur le gravier coloré est aisé car l'infiltration engendre un sol sec qui parfois se couvre de petites feuilles d'acacias. A gauche le ruisseau rugit, caracolant entre les pierres avec une course de l'eau galvanisée par la pente. Un bananier, bien protégé, étale ses très longues et larges feuilles vertes.

Nous voici à la sortie de ce vaste espace pour rejoindre une route où la circulation, même réduite, nous conduit à traverser avec précaution puis à constituer une longue file indienne.



Une légère remontée nous montre en contre bas un champ à la terre fraîchement retournée, et la friche où s'éclate un monticule de ronces.

Nous prenons le chemin d'en Pelat et, sur la gauche, en se rapprochant du fond du vallon une partie du labour se retrouve partiellement couvert d'eau d'où des reflets évoluent au gré de notre rapprochement ou de notre éloignement.



Une pause technique au pied du mamelon est la bienvenue. Sur la gauche une vaste étendue de lande laisse la végétation prendre ses aises et accaparer l'espace avec d'énormes masses de ronces ainsi que des arbustes qui se débarrassent de leurs feuilles dépourvues de leur chlorophylle. Sur la droite les broussailles entremêlées laissent jaillir quelques troncs malingres mais constituent un

abri sonore et bienvenu contre le vent.

Une longue remontée suit la pause. Sur le bord de la voie, des lombrics de belle longueur ont pris un temps de liberté mais deviennent la proie de prédateurs ou de nos pas. Ces ouvriers infatigables de l'enrichissement de la terre, sûrement trompés par les intempéries s'aventurent dangereusement sur ce terrain de passage.

A gauche un buisson ardent arbore majestueusement son éclatante couverture de grappes de fruits rouges. Le chemin montant devient sablonneux, et sur la droite deux hauts pins parasols ont été taillés, dépourvus de leurs branches sur plusieurs mètres, pour former de longs cigares coiffés de leur houppier de vert sombre.

Au sommet les bâtiments de fermes forment un arc de cercle autour d'une cour où rouillent un matériel agricole ancien amassé près du puits. La descente recommence dans un chemin sur les bords duquel les branches taillées ou cassées par le vent sont rassemblées, tandis qu'à droite un terrain expose des ceps de vigne à l'abandon, tristesse d'un mouvement de vie qui abandonne à la nature revancharde, les trésors d'un long et méticuleux travail devenu non rentable.

A droite des rouleaux de foin pourrissent, se recouvrant de la verdure des mousses consommatrices.



Le chemin mène à un belvédère d'où la vue, s'affranchissant par la hauteur, s'étend de mouvements de terrain en vallonnements, sur les surfaces de cultures tranchées seulement par des haies arborées ou des bosquets constituant des bouquets aux couleurs automnales.



Le sentier montant devient boueux, heureusement des touffes d'herbes sur l'accotement permettent un passage plus aisé. Dans un virage un amoncellement de glands tisse un tapis souple. La grimpe, longue et haletante s'effectue sur un pavement naturel de roches mises à nues, le long de friches interminables avec ses graminées grises se balançant au gré du vent.



Il faut contourner les flaques d'eau et parfois marcher sur une couverture de feuille de chênes. Quelques grosses racines ressortent du chemin terreux délavé et le vent de face cingle par rafale. La montée est longue, comme interminable, pour rejoindre une petite route qui fut goudronnée, il y a de nombreuses années, et dont le revêtement est perforé par des touffes d'herbes triomphantes arguant d'un retour vers la nature.

Le chemin continue son ascension et l'on découvre au loin la crête barrant l'horizon. La pente se réduit, comme le bruit du vent sous la carapace fournie par les chênes et hêtres.

Une pause se révèle nécessaire sur une partie de route mieux entretenue, au bord d'un immense champ de luzerne chétive descendant à perte de vue vers le fond du vallon. Les rondeurs alternent les champs verdissant des semis, la terre de frais labourages et le gris lointains de rochers délavés, se découpant sur la verdure de près régénérés. Un immense patchwork de teintes chaudes et d'odeurs végétales, tout cela avec les îlots arborés multicolores passant du vert au brun et au jaune éclatant sans transition, créant ainsi un bouquet grandiose.

La route descend en serpentant puis devient plate côtoyant sur la droite un amoncellement d'énormes bottes de foin rondes, vieilles et moisissant, ou de plus récentes bardées de films plastiques protecteurs, une réserve pour l'avenir.

Surprise ! Quelques légères gouttes d'eau viennent perturber l'avancée. Mais cela ne dure que quelques secondes.

Le cheminement se poursuit sous les arbres ou une éclaircie fait traverser la frondaison de quelques rayons de soleil.

Puis le chemin s'achève au bord d'une cavée qui descend fortement vers le bas du val.



La descente prend une forte inclinaison dans ce sentier composé d'un milieu bombé et terreux, entre les traces de cheminement de matériel agricole. L'eau a poli et transformé la terre ocre en une patinoire qui s'accomplit pleinement au fur et à mesure des passages.



La pente savonneuse s'avère délicate pour une marcheuse qui se trouve obligée de mettre les fesses sur le sol, et chaque pas nécessite un bon accrochage pour éviter la glissade.

La boue s'agglomère à la chaussure constituant un socle rendant les semelles crantées inopérantes. Et il faut lever ce poids du collage glaiseux, une lourdeur qui ne facilite pas l'avancée.



C'est une pluralité de solution qui se diffuse, comme un sauve qui peut. Certains choisissent de remonter sur le bord du champ en surplomb, pour marcher dans l'herbe grasse et verte et contourner la sente. Mais en bout il faudra redescendre de manière acrobatique.

Pour le plus grand nombre il faut utiliser la vingtaine de centimètres du bord gauche en pente montante, revêtue d'herbe, pour mettre le pied gauche. L'autre sera obligatoirement posé sur la glaise ou parfois, miracle, sur la minuscule tête rocheuse du sous bassement rocheux mis à nu.

Mais avec le passage l'herbe du bord se couche et se couvre des dépôts terreux, ne remplissant plus la tâche de résistance au glissement.

Heureusement l'aide des bâtons de marche assure l'équilibre par la stabilité dans le mouvement, et favorisant ainsi une dépose des pieds sécurisée.

Il s'agit d'un fort ralentissement où les aides de partenaires plus solides permettent tout de même d'avancer, lentement et progressivement, obstacle après obstacle. Puis la pente s'atténue et le chemin devient très herbeux, avec dans la partie plate une eau stagnante sous les herbes hautes. Cela mène à une petite route qui conduit vers un hameau au bout d'une ascension assurée sur un sol plus sec d'où l'on perçoit le clocher de l'église.



Le hameau de Castin nous dévoile son esplanade près de l'édifice religieux agrémenté de sanitaire et enrichi de grandes tables avec leurs bancs accolés, offrant un véritable confort pour le

pique-nique. Car il est l'heure et cette dernière a été parfaitement respectée conformément au planning de la matinée.

L'espace s'avère être un véritable balcon, à l'opposé de l'église, étendant sa vue sur les moutonnements vallonnés jusqu'à la limite de l'horizon gris bleu. Le sol est agrémenté de pissenlits gaillards dont certains fleurissent, trompés par le climat perturbé.

Le vent est frais malgré l'apparition d'éphémères rayons de soleil.





Et ceux qui ont le désavantage de suer beaucoup, avec les efforts, se doivent de changer de vêtements pour retrouver le sec ou se couvrir pour éviter ces rafraîchissements porteurs d'inflammations nasales.

La sustentation se passe dans l'échange verbal et la convivialité par le partage du chocolat ou de la patte de fruit, et du café régénérant.

Puis il faut reprendre la marche en

empruntant un chemin rocailleux se tortillant dans le hameau avant de redescendre sur un chemin parfois boueux vers le bas du val. Là il faut remonter vers la crête où la piste s'allonge entre les champs labourés d'où se perçoit la légèreté verte et fragile de la timide sortie des semis récents sur la droite. La ligne s'étale, visible jusqu'au virage à droite puis sur sa descente jusqu'au fond à gauche. Le groupe s'étire sur la longueur et de l'arrière on distingue ce chapelet de grappes de trois ou quatre personnes avançant vers le bas.

Passé le ruisseau il faut remonter vaillamment la centaine de mètres menant à l'arrêt du bus.

Quel soulagement que la dépose des lourds souliers glaiseux pour donner aux pieds la légèreté de chaussures plus fines.

Le groupe de marche reprend son circuit pour enchaîner les montées de collines et coteaux, les descentes de vallons sans le répit de plats ou faux plats régénérants.

Deux heures de marche pour contourner des arpents de vignes en hibernation, le plus souvent en forêt pour respirer goulûment l'air naturel et apaiser les stress de la vie quotidienne.



Après une manœuvre impériale pour prendre la bonne direction, le bus prend les petites et sinueuses route gersoises pour conduire les visiteurs chez un récoltant viticole.

Les aboiements de son chien nous accueillent sobrement et le propriétaire vient nous montrer son lopin de vigne jouxtant les bâtiments.

Il s'avère qu'il est demi-viticulteur et producteur de céréales, cette alliance permettant de mieux atténuer les carences fluctuantes des saisons et récoltes.



En effet cette année le vignoble a beaucoup souffert et la production en est réduite, même si l'éloignement des parcelles a permis d'éviter un naufrage plus global.

Il nous fait part des cépages utilisés et de son effort en vue de réussir des mélanges favorisant les effluves fruités des produits.

Le vignoble Gersois est un amalgame de propriétaires conduisant leur production des ceps de vignes aux vins et alcools, contrairement au cognac ou les vigneronns ne sont que des fournisseurs de coopératives et grandes maisons de distillation.



Puis nous sommes conviés à entrer dans l'immense chai qui devait être une grande étable pour des vaches, au vu des râteliers ces assemblages à claire voie, encore présents sous les orifices destinés à l'approvisionnement du fourrage pour les bêtes.

Les deux cotés sont garnis de fûts de chênes, empilés sur trois étages et contenant les produits. Ces contenants à l'aspect neuf sont des matériaux locaux provenant d'un des rares tonneliers existant encore dans le grand sud-ouest. Au fond deux cuves en inox reçoivent le vin qui n'est pas boisé, car jamais mis en

fût de bois.

Une longue table est installée pour une dégustation et celle-ci se déroule avec les explications concernant l'élaboration de chaque produit. En premier c'est le blanc sec, puis se succèdent le doux moelleux, le rouge boisé, le floc blanc et rouge et enfin l'armagnac doux et fruité dénommé « Napoléon » et celui plus fini de la cuvée de plus de 15 ans.

C'est donc avec une file d'attente pour achat que se termine la visite, avant un retour vers l'espace d'arrivée du matin où le chauffeur effectue de belles prouesses en continu pour remettre le bus dans l'axe de départ.



Le retour tranquille et court permet un retour à Tournefeuille avant la tombée de la nuit.

Ayant oublié mon texte dans le bus le matin, celui-ci n'a pu être lu après le déjeuner. Aussi c'est dans le bus et avec le micro que je viens partager quelques faits moyenâgeux.

« Avec la fin de l'empire romain le profil des voies de circulation dans les villes et cités se modifièrent entraînant l'abandon des égouts. Les voies de l'antiquité étaient bombées ou convexes, à l'image de celles d'aujourd'hui, assurant l'évacuation de l'eau vers les bords où les eaux s'engouffraient sous terre pour être évacuées par les égouts souterrains.



Par suite du désordre engendré par les invasions, les égouts ne furent plus entretenus et disparurent dans les nouvelles cités. Aussi, les habitants des cités médiévales adoptèrent un tracé concave en forme de petit canal en V au milieu de la voie afin que l'eau de pluie s'écoule.



Ce drainage s'effectuait très bien en théorie mais il entraîna deux défauts majeurs.

Tout d'abord ce canal était à ciel ouvert et ne servait pas seulement à la pluie. Travaillant souvent dehors, devant leur échoppe, les artisans s'en servirent pour évacuer leur détrit.

Ainsi les bouchers qui égorgeaient et découpaient leur viande en pleine rue, se servirent du caniveau pour se débarrasser du sang et des tripes des animaux tués.

Les poissonniers et les tanneurs fabriquant le cuir, mais aussi les teinturiers, ajoutèrent aux écoulements urbains des couleurs et des odeurs peu agréables.

Sans compter les pots de chambre qui étaient directement vidés par les fenêtres des étages.

Ainsi il a été noté à Angers : que « les habitants en icelle n'ont nul retrait en leur maison et font mettre et jeter sur le pavé de soir et de nuit dégoutants et abominables immondices dont la ville est fort infestée. »

Ainsi la rue pouvait devenir un cloaque infame et nauséabond, porteur d'épidémies.

Aussi retrouve-t-on des appellations telles : rues de Merderel, des Aisances, du Pipi, du Cloaque de Merderouille ... un langage qui en dit long sur l'état des lieux de l'époque.

La chaussée, généralement étroite, se retrouvée souvent obstruée par des boues immondes ralentissant les charriots qui parfois se retrouvés bloqués lors de fortes pluies.

Dans ce cas la rue se retrouvée inondée par un impétueux torrent et seuls les côtés attenant aux maisons demeuraient secs.

C'est pourquoi lorsqu'un bourgeois ou un noble croisait un manant, ce dernier devait lui céder le passage et tremper les pieds dans le torrent nauséabond.

D'où l'expression bien connue « tenir le haut du pavé ».

Un mot sur un certain : Villon.

La tradition d'une vie nocturne débridée dans les villes d'étudiants est aussi vieille que les universités et ces fêtes étaient souvent la continuité de soirées alcoolisées.

Ainsi, après le couvre-feu, des bandes d'élèves avinés défiaient les soldats du guet, braillant et cassant des boutiques.





Nombre de riverains se plaignaient de ces virées bruyantes et des rixes dégénératives fréquentes. Parfois des clans rivaux se formaient et s'affrontaient dans des bagarres sanglantes. Les faits divers d'aujourd'hui ont de vieux antécédents !

Ainsi le poète François de Montcorbier, dit François Villon, écrivain célèbre du moyen âge fut particulièrement indocile. Il mènera la vie joyeuse d'un étudiant indiscipliné du quartier latin à Paris. Lors d'une grève de l'université parisienne en 1453-1454 il fera partie des

meneurs défiant les autorités et supportera la répression brutale de la police.

A 24 ans il tuera un prêtre dans une rixe et devra fuir la capitale. Bénéficiant d'une amnistie il s'exilera, mais de retour un an plus tard, après un cambriolage du Collège de Navarre, il devra rejoindre l'Orléanais.

Là, il sera accusé de méfaits, arrêté puis incarcéré en 1461 en la prison épiscopale du château de Meung-sur-Loire. L'évêque d'Orléans Jacques Thibault d'Aussigny, élu en 15.12.1447, le fera condamner à mort, après lui avoir fait subir « la question » sous forme liquide.

Le motif ne semble pas certain, cependant emprisonné il écrira « le Testament » un poème universellement connu qui mérite une lecture s'avérant souvent proche de notre réalité. Car les temps changent mais les situations demeurent proches.

Cet évêque fut désigné par une rumeur racontant qu'il faisait des colliers avec les langues des torturés. Un bel esprit de tolérance et de piété, comme le démontre toujours la discipline religieuse .

Villon obtiendra un sursis du roi Louis XI de passage près de Meung-sur-Loire, mais sa vie restera une suite de misère et de mendicité. »

A la prochaine !

